



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences économiques et sociales

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences économiques et sociales

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006606

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Site « Grands Moulins » - 13e arrondissement de Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences économiques et sociales* propose deux parcours : dispositif classique de licence en *Sciences économiques* et possibilité d'une double licence *Sciences économiques et sociologie*. Les cours sont dispensés sur le site des Grands Moulins (Paris 13^{ème} arrondissement). La formation conduit à un diplôme qui peut être valorisé sur le marché du travail dans le domaine de l'économie, de la gestion, de la médiation sociale. Elle constitue également un premier pas vers une poursuite d'études en master, dans le champ de l'économie, de la gestion et plus généralement des sciences sociales. Sa spécificité est de présenter une ouverture aux sciences sociales, plus large que la plupart des licences du champ économie - gestion en France, que l'on suive le parcours normal ou le parcours double-licence. En 3^{ème} année de licence (L3), les étudiants de chaque parcours peuvent compléter leur formation par une ouverture à la thématique des ressources humaines ou par un approfondissement de la thématique économie/gestion.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sciences économiques et sociales* (SES) a été reformatée en raison d'une part d'une volonté d'orientation progressive durant les trois années d'études et d'autre part de la nécessité d'identifier plus clairement



la double compétence (économie et sociologie) pour les étudiants que cela intéresse. Ce choix s'est accompagné d'un effort supplémentaire porté à l'orientation et à l'accompagnement des étudiants dans la réussite en licence, aux choix d'orientation et à la formation professionnelle.

La formation est très riche intellectuellement et est exceptionnelle du point de vue de son positionnement, mêlant économie et sciences sociales. L'acronyme revendiqué de cette licence, *SES*, n'est pas trompeur et ne recouvre pas une juxtaposition artificielle d'analyse économique standard et d'approches sociologiques, mais propose au contraire une approche intégrée dans laquelle les objets sont passés au prisme d'une approche économique et sociale. Les cours théoriques (histoire de la pensée économique - HPE, analyse économique, théorie de la croissance, de la monnaie, du travail, etc.) et pratiques (économie d'entreprise, des services, gestion de ressources humaines, etc.) proposent tous une approche d'économie « ancrée dans les sciences sociales ». Cela confère une spécificité à cette licence, et une cohérence théorique et pratique remarquable. Les cours dispensés forment donc des étudiants ayant une solide culture en sciences sociales et en économie, même si, au-delà, il y a peu de cours d'ouverture et peu de cours de langues (comme constaté dans d'autres licences de l'Université, mais ce point est plus particulièrement gênant en économie). L'existence d'un parcours double licence (économie et sociologie) est une idée qui a ici toute sa place et découle naturellement du positionnement choisi de la licence *SES* pour former des étudiants ayant une remarquable et authentique double culture, les deux disciplines étant ici en mesure de s'enrichir mutuellement. Cela nécessite une certaine audace pédagogique et un choix intelligent de distinction de cette licence par rapport à l'offre nationale (souvent dominée par une approche plus classique et moins ouverte aux sciences sociales) tout en assurant un diplôme de qualité valorisable partout en France en économie (les fondamentaux de la discipline sont tous présents, le pluralisme des approches revendiquées n'altérant pas la qualité de la formation de base).

L'équipe pédagogique a réagi aux recommandations passées de l'AERES en améliorant le suivi des étudiants (encadrement individualisé en Projet personnel et professionnel (PPP) et soutien pour les étudiants entre deux sessions d'examen). Cela est venu s'ajouter aux dispositifs d'aide à la réussite existant : tutorat étudiant, modules de méthode de travail universitaire, Technologie de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement... Un dispositif de mise à niveau en mathématiques existe au semestre 1, ce qui est important et positif. Il existe une prise en charge intelligente des étudiants salariés (TD en soirée) et des sportifs. Les performances actuelles de la licence sont plutôt bonnes : le taux d'abandon en première année (L1) est faible (10 à 15 %). Le taux de passage en L2 oscille entre 50 et 55 %, ce qui est un peu au-dessus de la moyenne nationale. Le taux de passage en L3 est élevé (75 à 80 % ces dernières années). Le taux de réussite en L3, oscillant entre 60 et 70 %, est bon (en faisant abstraction d'une baisse non significative en 2009). On peut noter l'effort fait pour accueillir les étudiants venant de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), notamment en double licence. Il apparaît toutefois que le dispositif de la double licence est par ailleurs assez étanche, des étudiants pouvant en sortir, mais les entrées parallèles paraissant peu envisagées. Le choix du parcours paraît donc être conçu dès la première année... sauf pour les étudiants de CPGE. Cela peut se comprendre puisque l'acquisition de deux licences suppose une double culture, mais l'ouverture du dispositif en L2 (voire L3) pour des étudiants qui choisiraient, après une année de maturation, de tenter l'aventure avec plus de travail personnel serait un plus.

La formation est donc de grande qualité, mais semble souhaiter demeurer avec des effectifs relativement faibles : le dossier indique qu'il y a 140 à 150 étudiants en L1 (avec un objectif visé de 30 en double diplôme) et de l'ordre de 100 en L3. Ce n'est pas un effectif très important pour une licence qui a ce spectre large. Cette licence est suivie d'une entrée en master pour les 2/3 des diplômés (parmi ceux-ci, une majorité choisit le master *Métiers des études du conseil et de l'intervention* proposé par l'établissement) ; 27 % rejoignent une école. L'adéquation de la formation aux débouchés paraît donc globalement satisfaisante, même si elle est fortement dominée par un master. On pourrait souhaiter que la double culture économie-sciences sociales apparaisse peut-être plus clairement comme un plus en master et doctorat dans une offre plus large. Cela permettrait sans doute d'augmenter la capacité d'accueil de cette licence, qui est relativement modeste et plus encore dans le cadre du double diplôme (30 étudiants actuellement).

La dimension professionnelle de la formation est en effet aussi un excellent outil d'orientation post-licence et est conçue comme telle. L'intervention de professionnels augmente tout au long du L et le nombre total d'heures assurées par des intervenants extérieurs est significatif : entre 84 et 108 heures par an. Des professeurs associés (PAST) participent à la formation et sont intégrés à l'équipe pédagogique, ce qui est un point positif. Le choix de la professionnalisation se fait autour d'une compréhension socio-économique des organisations, ce qui est souhaitable. Le type d'enseignement, le format, les modes d'évaluation sont classiques, mais adaptés à l'objectif. En particulier, la diversité des disciplines enseignées (histoire des idées, des faits, sociologie, droit, gestion des ressources humaines (GRH), socio-économie des organisations), en plus du tronc commun nécessaire en économie (fondements analytiques, mathématiques, gestion publique et privée) propose de fait une palette importante de méthodologies réflexives et scientifiques et sous-tend des modes d'interventions variés dans la société. Les techniques pédagogiques sont classiques, à l'exception sans doute d'un atelier de lecture, qui est réservé aux étudiants suivant la double licence.



Ce dispositif d'autoformation devrait peut-être être ouvert à tous, car il formerait un appoint pédagogique utile à côté des outils classiques (cours, travaux dirigés (TD), études de cas, points théoriques...).

Les étudiants de la licence sont bien suivis ; leur origine et leurs attentes sont connues et prises en compte. Il est largement souligné que la licence est choisie par les étudiants. Sur le plan qualitatif, un dispositif d'évaluation existe et paraît nourrir les réflexions de l'équipe de pilotage. Cette équipe de pilotage est bien intégrée, elle est commune aux sociologues et économistes pour la double licence. Elle intègre des intervenants extérieurs dans les comités de perfectionnement. Il n'y a cependant pas vraiment de formalisation d'un outil de suivi des diplômés de la licence malgré la mise en place de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) au niveau de l'Université qui aurait dû pallier ce manque. Il est comblé par des études menées par des étudiants de master du domaine... avec cependant une fiabilité discutable. On dispose donc de peu de données sur la qualité de l'intégration professionnelle des titulaires de la licence.

En matière de pilotage, l'articulation des deux parcours est peu explicitée (on saisit la logique de chacun, mais pas tout à fait leur mise en commun). Le choix d'une organisation par jour de la semaine pour permettre à la double licence de fonctionner (économie les lundi et mardi, sociologie les jeudi et vendredi, cours transversaux sur les outils communs le mercredi) est idéale... mais sera-t-elle praticable ? Est-ce que cela convient aux étudiants qui ne sont pas dans la double licence ? Ne faut-il pas envisager de leur proposer des éléments d'autoformation pour les jours où ils risquent de n'avoir pas cours ? Par ailleurs, le pilotage de la licence est complexe en raison de sa gestion différente du L1-L2 et du L3... dispose-t-on d'une vue d'ensemble ? Ce sont des questions qui, associés au caractère tubulaire de l'offre de double licence et à son pilotage séparé (seul ce dispositif dispose d'un conseil de perfectionnement), suggèrent un risque : ne pas mettre en difficulté la licence dans son parcours général pour le succès de la double licence, surtout si celle-ci est relativement étanche.

- Points forts :

- Une licence de contenus théorique et pratique assez unique, authentiquement pluridisciplinaire et avec une cohérence et une pluralité exceptionnelle et d'excellent niveau, ce qui constitue une formation de très grande qualité originale au niveau national.
- La possibilité d'une double licence économie/sociologie, projet qui est tout à fait cohérent avec le parcours classique de licence, qui est déjà très ouvert aux sciences sociales.
- Une très forte cohérence intellectuelle et professionnelle qui permet un bon positionnement professionnalisant, assure une bonne poursuite d'études et une assise recherche très forte.

- Points faibles :

- Un pilotage encore un peu incertain entre licence et double licence et une articulation master/licence à clarifier.
- Des critères de sélection en double licence peu explicites et un dispositif double licence un peu trop étanche à partir de la L1.

Recommandations pour l'établissement

Le projet est excellent et est original au niveau national, les recommandations qui sont faites sont donc conçues comme « secondaires ».

Il conviendrait de clarifier le pilotage de la formation pour s'assurer que le dispositif de double licence ne déstabilise pas le parcours de licence *Sciences économiques et sociales*.

Il serait également pertinent d'établir une politique de sélection claire sur la double licence et d'offrir aux candidats non retenus un parcours adapté en licence et une candidature possible en L2. Ne faudrait-il pas également permettre les entrées en cours de licence et ne pas chercher à limiter forcément à 30 le nombre d'étudiants ? Pour améliorer la visibilité du positionnement de la licence *Sciences économiques et sociales* et de la double licence ne conviendrait-il pas de chercher à augmenter les effectifs ?

Comme ailleurs dans l'établissement, le volume de formation en langue paraît trop faible et devrait être augmenté (dans la mesure des ressources de l'établissement).

On pourrait encore chercher à améliorer le lien master/licence en élargissant la politique de la double culture économique et sociale en master et doctorat.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris Diderot

Etablissement(s) co-habilité : -

Mention : Sciences économiques et sociales (SES)

Domaine : DEG

L'évaluation par l'AERES de la licence SES met en avant la qualité, la cohérence et la richesse du projet pédagogique. Caractérisée par un positionnement original dans le paysage national des licences en économie et une ouverture vers les autres sciences sociales, la licence SES propose des nombreux enseignements réflexifs et professionnalisants et se prolonge avec la mise en place d'un parcours de double licence (économie et sociologie). Son attractivité, le bon taux de réussite, le suivi des étudiants et l'adéquation de la formation aux débouchés viennent compléter ce tableau positif et constituent de gages pour l'avenir. L'interrogation sur le maintien d'effectifs relativement faibles, la suggestion d'une articulation avec une offre plus large de masters et doctorats et celle concernant un meilleur suivi du parcours des diplômés sont pertinentes dans la perspective du développement de la formation. Ces points sont déjà identifiés et discutés par l'équipe pédagogique, en sachant que s'il s'agit souvent d'effets structurels qui dépassent sa latitude d'action.

1-1 Recommandations émises sur la mention :

Le rapport d'évaluation de l'AERES soulève surtout deux questions :

- Préciser les conditions de sélection des candidats au parcours de la double licence.
- Clarifier le pilotage de la formation, notamment du fait de l'existence de deux parcours : la licence générale et la double licence ;

Ces deux points sont discutés successivement dans les deux rubriques ci-dessous.

1-2 Critères

- **Projet pédagogique** : les modalités de sélection des candidats pour le parcours double licence.

Le parcours double licence correspond à un tout nouveau projet d'enseignement qui ne peut pas véritablement prendre appui sur des formations existantes à l'université. En l'absence d'expérience tangible, on peut considérer que c'est d'abord la capacité des étudiants à affronter un cursus lourd et exigeant qui devrait servir de critère de sélection des candidats. Sur ce plan, la sélection des candidats sur dossier est comparable à celle qui est pratiquée pour les inscriptions dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), avec toutefois une différence majeure : l'absence de concours comme sanction des études. Et c'est bien entendu cette absence de concours qui devrait susciter des flux réguliers d'arrivée d'étudiants en L2 et en L3 en provenance de classes préparatoires dans les

domaines de l'économie, la gestion et des sciences sociales (notamment ECE, B/L, D1, D2...).

Pour conforter ces filières de recrutement, l'établissement par convention d'un système d'équivalences avec des lycées partenaires est envisageable.

En revanche, il est difficile d'imaginer qu'un étudiant provenant du parcours général, soit de la licence de sociologie, soit de la licence de sciences économiques et sociales, puisse être en mesure de rattraper les prérequis de la discipline manquante au moment où il intègre le parcours double licence en L2 ou a fortiori en L3. La charge de travail serait hors de portée. Autant dire que le passage du parcours général au parcours double licence passe par le redoublement de l'étudiant dans l'année de L1 ou de L2 qu'il vient d'achever, c'est-à-dire par sa réorientation vers la discipline non suivie au départ.

Quant aux effectifs accueillis dans chaque parcours, ceux-ci sont strictement limités par le nombre restreint de titulaires en économie. Le nombre d'étudiants et les coûts de la formation ont été calculés sur la base d'un maintien des coûts de la formation existante en substituant le parcours double licence au parcours Ressources Humaines actuel (en termes quantitatifs bien entendu, et non en termes de contenu des enseignements).

• *Pilotage de la licence*

En effet, le parcours double licence induit des contraintes supplémentaires de coordination et de charge de travail (sélection, scolarité, emploi du temps, organisation des jurys, etc.), ce qui implique un redéploiement judicieux de ressources humaines, tant sur le plan pédagogique que sur celui de l'administration.

Les équipes pédagogiques d'économie et de sociologie bénéficient de l'expérience acquise dans le pilotage de la licence MASS, Mathématiques appliquées et sciences sociales, habilitée en mathématiques, dont les deux parcours les plus importants concernent l'économie et la sociologie.

En tirant les leçons de cette expérience, le pilotage de la licence SES doit s'appuyer sur une direction unifiée des deux parcours, licence générale et double licence, à la fois du côté des économistes et du côté des sociologues. Ceci est une condition nécessaire pour trouver un équilibre en matière d'emploi du temps pour les étudiants et faire en sorte que l'emploi du temps chargé de la double licence ne déséquilibre pas celui des deux licences générales en termes de répartition des horaires au cours d'une semaine d'enseignement.

Dans le cadre du pilotage de la licence générale, des responsables d'année sont désignés pour gérer les problèmes pédagogiques spécifiques à chacune des trois années. Les deux responsables du parcours double licence, côté économie et côté sociologie, formeront un binôme pour le pilotage de ce parcours, en interaction avec les directeurs des deux licences et les responsables d'année des parcours généraux.

L'organisation des cours se fera sur la base de demi-journées qui appartiennent à l'une ou à l'autre des deux disciplines (comme pour la licence MASS), en sachant que ces demi-journées banalisées concernent :

- a) les seuls cours d'amphi concernées par la double licence ;
- b) les groupes de TD correspondant uniquement à la double licence ;

Les cours d'amphi spécifiques à chaque licence générale, ainsi que les TD dans le cadre des parcours généraux peuvent avoir lieu en dehors des demi-journées réservées à la discipline concernée. C'est ici qu'il convient de veiller à répartir judicieusement l'enseignement et le temps laissé libre pour travailler.

Enfin, les UE transverses (outils informatiques, projet personnel professionnel, langues et UE libres) peuvent être intégrées dans l'emploi du temps de la double licence en utilisant les créneaux laissés vacants par les deux disciplines.



Vincent Berger